### **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2023**

Le 3 mars 2023, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 27 février 2023 Nombre de conseillers en exercices : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan FORET Clotilde
CAZORLA Dominique GIBERT Maryline
CHABRIER Alexandre MOREL Nathalie
CHARBONNIER Jérôme PENT Damien

DEFOND Thérèse TORRE GOUTORBE Jeannine

Était absente : DEFOND Marion

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

#### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 3 février 2023

- Modification d'une DM (n°4) de 2022 suite à dépassement de crédit
- Achat de meuble de vestiaire pour les agents municipaux
- Réparations et achats d'équipements pour la salle des fêtes
- Révision du contrat d'entretien des espaces verts avec l'ESAT de Cremeaux
- Achat de tondeuse
- Achat d'une imprimante pour le magasin
- Remise gracieuse sur le loyer du commerce en mars
- Attribution de subventions aux associations
- Questions diverses

# Ordre du jour : Approbation du compte rendu de la séance du 3 février 2023 Le compte rendu de la séance du 3 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

# Ordre du jour : Modification d'une DM (n°4) de 2022 suite à dépassement de crédit

Décision modificative suite au dépassement de crédit : une bascule de 428 € doit être réalisée du compte 615231 (entretien, réparation voirie) au compte 739223 (fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Le conseil municipal approuve cette modification.

## Ordre du jour : Achat de meubles de vestiaire pour les agents municipaux

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le maire pour valider le devis le plus avantageux pour l'achat de placards de vestiaire pour les agents municipaux.

## Ordre du jour : Réparations et achats d'équipements pour la salle des fêtes

Le devis de Castorama d'un montant de 296,66 € HT pour l'achat d'un meuble de rangement pour la salle des fêtes et de 2 petits meubles pour la bibliothèque, est validé, à l'unanimité par le conseil municipal.

Désormais, la caution de 500 € sera demandée aux associations comme aux particuliers. Celle-ci sera rendue si le contrôle complet des équipements ne révèle aucune anomalie.

Des devis pour le changement des tables et l'achat de chaises supplémentaires sont actuellement en cours de traitement.

# Ordre du jour : Révision du contrat d'entretien des espaces verts avec l'ESAT de Cremeaux

Suite à la réflexion commencée au dernier conseil, il convient de réduire au maximum le recours à l'ESAT, les agents municipaux pouvant réaliser l'entretien des espaces verts.

Le nouveau devis pour les 7 tontes du stade uniquement s'élève donc à 3 250€ HT contre un devis de 5 463,33€ réactualisé soit une économie de 2 213,33 € par an.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau devis de l'ESAT.

### Ordre du jour : Achat de tondeuse

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de l'entreprise *Cyclo Culture Nétrablaise* pour l'achat d'une tondeuse d'un montant de 1 515,90 € HT.

### Ordre du jour : Achat d'une imprimante pour le magasin

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de l'entreprise GEST-MAG s'élevant 995 € HT à pour l'achat d'une imprimante pour le magasin.

### Ordre du jour : Remise gracieuse sur le loyer du commerce en mars

Le conseil municipal accorde une remise gracieuse d'un montant de 40 € à M. LE COQUIL sur le loyer du commerce du mois de mars pour la compensation de l'utilisation de l'électricité dans l'appartement (compteur unique).

#### Ordre du jour : Attribution de subventions aux associations

Associations	Subvention attribuée pour l'année 2023
ACCA	150 €
Basket Club de Saint Priest La Prugne	150 €
Association des Parents d'élèves	150 €
Amicale des donneurs de sang	150 €
Club des Aînés	150 €
Comité des fêtes	150 € (sous réserve que l'association soit maintenue)
Section FNACA	150 €
Société de pêche	150 €
Comité de la foire	150 €
Gymnastique volontaire	150 €
ADMR	150 € (voté en Janvier 2023)
Amicale des pompiers	150 €
Relai transports	100 € (voté en Janvier 2023)
Basket Club de Noirétable	160 € (20€ / licencié)
Association Roannaise Pour l'Apprentissage (1 apprentie)	50 €
Lycée agricole de Ressins-Nandax (1 élève)	50€
Renaissance d'Urfé	100 €
MARPA	100 €
MUSICADANSE	120 € (20€ / adhérent)

#### Ordre du jour : Questions diverses

#### • Viabilisation du lotissement

La réunion de préparation du chantier a eu lieu le mardi 28 février : Début des travaux mi-avril par l'entreprise THINON et par la SADE début mai. La séance est close à 23h00

Le secrétaire,

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 7 avril 2023 à 19h30 à la mairie. Le Président,